Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) Heft: 1811

Artikel: La polémique sur le versement de bonus aux cadres d'UBS : la

nouvelle autorité indépendante de surveillance des marchès financiers

rate son entrée en scène

Autor: Schnyder, Erika

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La polémique sur le versement de bonus aux cadres d'UBS

La nouvelle autorité indépendante de surveillance des marchés financiers rate son entrée en scène

Invitée: Erika Schnyder (1er février 2009)

Le président de la FINMA, Eugen Haltiner, est un homme sur lequel pèsent de très lourdes responsabilités, puisqu'il est appelé à veiller au bon fonctionnement des marchés financiers de Suisse (banques et assurances). C'est donc à ce titre que, avec sa commission, il a avalisé le versement de bonus par les grandes banques suisses à leurs cadres *«méritants»*.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Haltiner n'est pas un grand communicateur et, peut-être même est-il permis de se demander s'il est bien à sa place à la tête de cette importante commission régulatrice des flux financiers. Toujours est-il qu'il n'a pas été très convaincant lorsqu'il tentait d'expliquer aux citoyens lambda que nous sommes et qui, pour nombre d'entre nous, avons laissé des plumes dans les débâcles des grandes banques, les raisons pour lesquelles il se justifiait de laisser UBS verser pour plus de 2 milliards de francs de bonus à ses cadres.

Certes, tous les employés d'UBS ne sont pas des spéculateurs irresponsables; bien sûr que beaucoup d'entre eux ont fait gagner de l'argent à la banque et aux épargnants; d'accord que les contrats

doivent être respectés. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. L'argument selon lequel les cadres de qualité pourraient quitter la banque s'ils ne recevaient pas de bonus ne convainc pas, d'une part parce que de nombreux cadres de qualité – donc ceux qui n'étaient pas atteints de «spéculite» aigüe et chronique ont déjà quitté le navire, mais aussi et surtout parce que le marché est très saturé en ce moment et qu'il n'est guère évident de trouver un nouvel emploi aux mêmes, voire à de meilleures conditions, surtout avec l'étiquette ex-cadre d'UBS. D'autre part, c'est oublier un peu vite que ces bonus sont versés en bonne partie grâce à l'argent injecté par les pouvoirs publics, provenant des impôts de tout un chacun et que ces salaires et bonus seront payés aussi grâce aux efforts des salariés, dont bon nombre sont des victimes de la débâcle de la banque.

La FINMA a la mémoire un peu courte. Dans les années 90, alors que la situation financière de la Confédération était difficile, des grands sacrifices ont été exigés des fonctionnaires: non compensation du renchérissement des salaires et des rentes, blocage des possibilités de progression salariale, mesures drastiques concernant la politique du personnel, etc. Les fonctionnaires se sont pliés à ces mesures qui ont duré des années et ont porté atteinte à leur pouvoir d'achat. Personne ne s'est demandé si cela ne violait pas les contrats de travail. La FINMA n'a pas non plus pris en compte la situation des salariés du secteur privé obligés de subir des réductions d'horaire de travail – et donc de salaire – en raison de la crise, les mises au chômage technique, la non compensation du renchérissement et autres mesures que certaines entreprises se doivent de prendre au vu de la situation actuelle.

Alors oui, avoir autorisé le versement des bonus – même réduits – à des cadres bancaires, pour toutes les plus ou moins bonnes et mauvaises raisons est un faux pas grave qui non seulement choque dans le contexte politico-économique actuel mais encore remet en cause la FINMA, et avec elle son président et leur capacité à contrôler le marché financier de manière indépendante et sérieuse.

Erika Schnyder est syndique de Villars-sur-Glâne